



# SOCIETE ANGLOGOLD ASHANTI DE GUINEE SAG SA.

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Kaloum  
Sous le numéro RCCM/GC-KA1/010.973/2005  
Capital Social: 20.506.670 Dollars US

N/Réf.045/DG/SAG/2017

Conakry, le 23 février 2017

A Monsieur Le Secrétaire Permanent  
de l'initiative de transparence pour  
les industries extractives de Guinée (ITIEG)  
Conakry.

**Objet:** Remplacement de notre représentant  
au comité de pilotage.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer de la désignation de Monsieur Moussa Magassouba, Conseiller Juridique de la SAG, en qualité de membre du groupe multipartite de l'ITIE Guinée en remplacement de Monsieur Ousmane Bah.

Monsieur Hassane Diané continuera quant à lui d'être le point focal de l'initiative au sein de notre société.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Directeur Général

  
  
Abdouhamane DIABY